

PROGRAMME DE FORMATION

Atelier théâtre - Niveau I -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social et éducatif en position d'animation éducative et/ou socio-thérapeutique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir l'intérêt de la pratique du jeu théâtral dans un but éducatif, d'animation ou socio-thérapeutique.

Concevoir et animer, auprès et avec des patients ou usagers, un atelier théâtre en institution adapté à leurs besoins.

Construire une progression pédagogique, méthodologique et ludique en fonction des acquis des patients et usagers.

Programme

- Jeux et exercices de mise en condition :
 - Échauffement corporel, vocal, respiration.
 - Expression gestuelle, verbale.
 - Approche sur la dimension corporelle du personnage par le biais d'exercices et d'improvisations.
 - Création de personnages et présentation.
- Mise en pratique au fur et à mesure des acquis :
 - Le projet, le jeu, répétition, réalisation, présentation d'une petite forme.
 - Relation acteur-public.
- Fonctionnement de l'atelier théâtre :
 - Apport d'outils méthodologiques et pédagogiques.

NB - Cet atelier n'aborde pas la dimension thérapeutique du théâtre (psychodrame, art-thérapie,...). Certains exercices nécessitent une adaptation en fonction du public concerné en lien avec la pratique.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices avec participation active de chacun. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.